



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la régie intermunicipale des Trois-Lacs tenue le 14 décembre 2016 à 17h00, au 100, pl. de la Mairie, Saint-Faustin-Lac-Carré.

Sont présents : Monsieur Pierre Poirier
 Monsieur Denis Chalifoux
 Madame Danielle St-Laurent
 Monsieur Jean-François Delisle
 Monsieur Serge Chénier
 Monsieur Kenneth Hague
 Monsieur Richard Forget

Est aussi présent : Monsieur Joël Eric Portelance, Secrétaire-Trésorier

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance ordinaire est ouverte à 17h00.

2. **R.368-12-2016** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Richard Forget

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté, en y ajoutant l'item 9.1 Appel d'offres de la MRC des Pays-d'en-Haut pour la collecte et transport des conteneurs de matières organiques de Piedmont

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2016
4. Approbation de la dépense pour les réparations de la transmission du camion C-04
5. Approbation de la liste des déboursés et des comptes à payer
6. Embauche du Superviseur des opérations
7. Renouvellement du protocole d'entente dans le cadre des projets d'implantation de la collecte des matières organiques
8. Entente pour la levée et le transport de conteneurs de recyclable pour l'écocentre de Sainte-Agathe-des-Monts
9. Avis de motion- Règlement numéro 001-1-2016 amendant le règlement numéro 001-11 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et comportant une délégation de pouvoirs
 - 9.1 Appel d'offres de la MRC des Pays-d'en-Haut pour la collecte et transport des conteneurs de matières organiques de Piedmont
10. Période de questions
11. Levée de la séance

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

3.
R.369-12-2016
APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2016

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2016, le Secrétaire-Trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

Il est proposé par Monsieur Richard Forget

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2016, tel que rédigé.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

4.
R.370-12-2016
APPROBATION DE LA DÉPENSE POUR LES RÉPARATIONS DU MOTEUR ET DE LA TRANSMISSION DU CAMION C-04

CONSIDÉRANT QUE le devis RITL-008 (2015) octroyé à Joe Johnson Équipement inc. pour l'achat du camion de collecte à chargement frontal, soit le camion C-04 comprenait une garantie de 2 ans sur le moteur et la transmission ;

CONSIDÉRANT QUE les réparations du camion C-04 étaient nécessaires et comprises dans la garantie du soumissionnaire Joe Johnson Équipements inc.;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation de Mack Laval pour ces réparations était de \$ 2 914.56 lorsque l'approbation des travaux fut accordée par le Secrétaire-Trésorier, mais que la facture finale s'éleva à \$ 12 720.93 et que ce montant sera remboursé par le soumissionnaire Joe Johnson Équipements inc.

Il est proposé par Monsieur Serge Chénier

DE RATIFIER la dépense de \$12 720.93 pour les réparations du moteur et de la transmission du camion C-04 chez Mack Laval.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

5.
R.371-12-2016
APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ET DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés du 1er octobre au 13 décembre 2016 totalise \$ 127 905.67 et se détaille comme suit :

Chèques	\$	81 717.08
Paiements directs	\$	40 604.74
Salaires et remises gouvernementales	\$	55 836.85
Total :	\$	127 905.67

Il est proposé par Madame Danielle St-Laurent

D'APPROUVER la liste des déboursés comprenant les chèques # 706 à # 737 pour un montant de \$ 81 717.08, les paiements directs pour un montant de \$ 40 604.74, ainsi que les salaires et remises gouvernementales d'un montant de \$ 55 836.85, pour un total de \$ 127 905.67.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

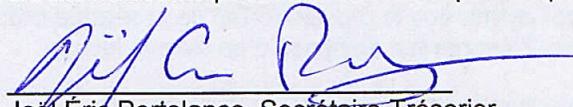


No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Joël Éric Portelance, Secrétaire-Trésorier, certifie que la régie dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.


Joël Éric Portelance, Secrétaire-Trésorier

6.

R.372-12-2016

EMBAUCHE DU SUPERVISEUR DES OPÉRATIONS

CONSIDÉRANT QUE la flotte de la régie s'est accrue considérablement depuis janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE les tâches administratives reliées au poste de chef d'équipe sont de plus en plus difficiles à agencer avec celles de chauffeur-opérateur ;

CONSIDÉRANT QUE le besoin pour un superviseur a été identifié pour la régie à court et long terme et que les besoins salariaux sont inclus dans les prévisions budgétaires 2017.

Il est proposé par Monsieur Kenneth Hague

D'EMBAUCHER Monsieur Eric Therrien à titre de Superviseur des opérations à compter du 1er janvier 2017 ;

DE FIXER la rémunération de Monsieur Therrien à 63 000 \$ par année. Les conditions et avantages s'appliquant à Monsieur Therrien sont prévus au contrat de travail à intervenir.

D'AUTORISER le Secrétaire-Trésorier à signer, pour et au nom de la Régie intermunicipale, le contrat de travail à intervenir entre les parties.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

7.

R.373-12-2016

RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE D'ENTENTE DANS LE CADRE DES PROJETS D'IMPLANTATION DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

CONSIDÉRANT QUE l'entente entre les municipalités participantes au projet de collecte des matières organiques dans les secteurs ciblés est renouvelable ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est idem, sauf en ce qui concerne les coûts de collecte, le nombre de municipalités participantes ainsi que les dates de collecte ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge a indiqué l'intention de renouveler l'entente en faisant parvenir à la RITL un addenda à cet effet, faisant partie intégrante à l'entente relative au projet de collecte des matières organiques déjà signée par les parties concernées.

Il est proposé par Monsieur Jean-François Delisle

DE RENOUVELER pour l'année 2017 l'entente conclue en 2016 avec la MRC des Laurentides, la RIDR et les municipalités participantes et d'accepter les conditions édictées à l'addenda déposé par la RIDR et dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

8.

R.374-12-2016

**ENTENTE POUR LA LEVÉE ET LE TRANSPORT DE CONTENEURS DE RECYCLABLE
POUR L'ÉCOCENTRE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 621.1 du code municipal, des régies peuvent conclure une entente de fourniture de service ;

CONSIDÉRANT QUE 2.6 et 2.7 de l'article 2 de l'entente intermunicipale visant la création de la régie intermunicipale des Trois-Lacs permettent d'offrir le service de collecte et transport à des municipalités non membres ;

CONSIDÉRANT QUE la régie intermunicipale des Trois-Lacs possède déjà les équipements et la disponibilité pour offrir le service de collecte et transport des conteneurs de recyclables de l'écocentre de la MRC des Laurentides de Ste-Agathe-des-Monts sous la responsabilité de la régie intermunicipale des déchets de la rouge;

CONSIDÉRANT les responsabilités et les compétences de chacun des partenaires concernés par le projet;

Il est proposé par Monsieur Denis Chalifoux

D'AUTORISER Monsieur Joël Eric Portelance, Secrétaire-Trésorier à signer au nom de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs l'entente de gré à gré avec la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE

9.

R.375-12-2016

**AVIS DE MOTION- RÈGLEMENT NUMÉRO 001-1-2016 AMENDANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 001-11 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI
BUDGÉTAIRE ET COMPORTANT UNE DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

Il est donné à la présente assemblée par Monsieur Richard Forget un avis de motion à l'effet que sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, le Règlement numéro 001-1-2016 amendant le règlement numéro 001-11 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et comportant une délégation de pouvoirs

9.1

R.376-12-2016

**APPEL D'OFFRES DE LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT POUR LA COLLECTE ET
TRANSPORT DES CONTENEURS DE MATIÈRES ORGANIQUES DE PIEDMONT**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 621.1 du code municipal, des régies peuvent conclure une entente de fourniture de service ;

CONSIDÉRANT QUE 2.6 et 2.7 de l'article 2 de l'entente intermunicipale visant la création de la régie intermunicipale des Trois-Lacs permettent d'offrir le service de collecte et transport à des municipalités non membres ;

CONSIDÉRANT QUE la régie intermunicipale des Trois-Lacs possède déjà les équipements et la disponibilité pour offrir le service de collecte et transport des matières organiques tel que défini dans l'appel d'offres de la MRC des Pays-d'en-Haut GMR-2016-12-001;

Il est proposé par Madame Danielle St-Laurent

D'AUTORISER Monsieur Joël Eric Portelance, Secrétaire-Trésorier à soumissionner une offre de service au nom de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs sur l'appel d'offres de la MRC des Pays-d'en-Haut GMR 2016-012-001.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES TROIS-LACS

10.
PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les personnes présentes à la période de questions.

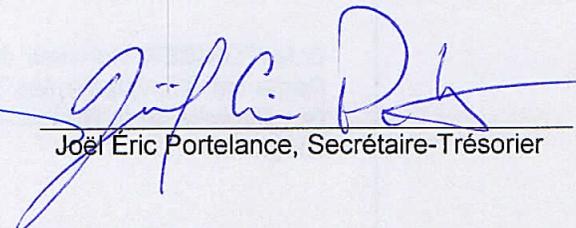
11.
R.377-12-2016
LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Kenneth Hague de lever la présente séance à 17h12.

Le président s'étant abstenu de voter, la résolution est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉE


Pierre Poirier, Président


Joël Eric Portelance, Secrétaire-Trésorier